



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN  
MRC DE MÉKINAC

**AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ**

**AVIS PUBLIC**

**DATE D'ADOPTION  
DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026  
ET DU PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028**

-----

Est par les présentes donné par la soussignée, Nancy Laganière, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, de la susdite municipalité, **QUE :**

Le conseil municipal adoptera ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 de même que le plan triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra au Centre municipal, 477 avenue des Loisirs, Notre-Dame-de-Montauban, **JEUDI LE 22 JANVIER 2026 À 19 h.**

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026, le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028 et tout mode de financement d'une dépense prévue au budget.

Signé le 12 janvier 2026

Nancy Laganière

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Nancy Laganière, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi le 22<sup>e</sup> jour de janvier 2026.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 12<sup>e</sup> JOUR DE JANVIER 2026

Nancy Laganière

Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe